

African Rhino Specialist Group report

Rapport du Groupe Spécialist des Rhinos d'Afrique

Martin Brooks, Chair/Président

59 Silverdale Crescent, Chase Valley, Pietermaritzburg, 3201, South Africa; email: rhinopmb@gmail.com

CITES CoP15

In March 2010 the 15th Conference of the Parties to CITES was held in Doha, Qatar. The AfRSG Scientific Officer, Richard Emslie, attended as part of the IUCN delegation. Seven other AfRSG members also attended representing range States and non-governmental and international governmental organizations.

Apart from AfRSG being involved in items a) and b) below, IUCN held a panel discussion and question and answer session to provide the international press with an update on the discussions at the CoP and more news on elephants, rhinos and other species. The AfRSG's Scientific Officer participated as one of the panel members.

a) Joint AfRSG/AsRSG/TRAFFIC report

In its report on rhinos, the CITES Secretariat introduced Doc. 45.1 noting it included the joint IUCN and TRAFFIC document CoP on the conservation status of African and Asian rhinoceroses as an Annex. This report is downloadable from the CITES web site (CoP15 Doc 45.1), from the AfRSG web site (<http://rhinos-irf.org/afmsg>) or from the Rhino Resource Center web site. CITES's John Sellar noted this was a factually rich and useful detailed report, which essentially contained both good and bad news—the good news being that overall, rhino numbers were increasing; but the bad news being that poaching had escalated significantly in some countries and the pressure on rhino populations was increasing. The joint report made it clear that poaching, illegal trade and law enforcement were currently the key issues that most needed to be addressed. The CITES Secretariat noted the increasingly organized

CoP15 de la CITES

En mars 2010 la 15^{ème} Conférence des Parties à la CITES s'est tenue à Doha au Qatar. Le Chargé scientifique du GSRAf, Richard Emslie, a participé en tant que partie de la délégation de l'UICN. Sept autres membres du GSRAf y ont aussi participé représentant les états de l'aire de répartition et des organisations non gouvernementales et gouvernementales internationales.

À part l'implication du GSRAf dans les dossiers a) et b) ci-dessous, l'UICN a tenu une discussion de panel et une session de questions et réponses pour fournir une mise à jour à la presse internationale sur les discussions à la CoP et des nouvelles sur les éléphants, les rhinocéros et les autres espèces. Le Chargé scientifique du GSRAf a participé en tant que membre du panel.

a) Rapport conjoint GSRAf/GSRAs/TRAFFIC

Dans son rapport sur les rhinocéros, le Secrétariat de la CITES a introduit le Doc. 45.1 en notant qu'il comprenait le document CoP conjoint UICN et TRAFFIC sur la situation de la conservation des rhinocéros d'Afrique et d'Asie comme une annexe. Ce rapport est téléchargeable du site Internet de la CITES (CoP15 Doc 45.1), du site Internet du GSRAf (<http://rhinos-irf.org/afmsg>) ou du site Internet du Centre de Ressources du Rhinocéros. John Sellar de la CITES a observé que c'était un rapport détaillé, utile et riche en faits qui contient essentiellement de bonnes et de mauvaises nouvelles. La bonne nouvelle était qu'en général le nombre de rhinocéros augmentait; mais la mauvaise nouvelle était que le braconnage avait considérablement augmenté dans certains pays et que la pression sur les populations de rhinocéros augmentait aussi. Le rapport conjoint a mis en lumière le fait que le braconnage, le commerce illégal et l'application de la loi étaient actuellement des problèmes clés qui devaient être résolus. Le Secrétariat de la CITES a fait observer la nature de plus en plus organisée et structurée des crimes contre le rhinocéros et a exprimé l'avis que c'était peut-

and structured nature of crimes against rhinos and commented that this was perhaps the most serious threat facing any CITES species. A number of parties and NGOs commended IUCN (AfRSG and AsRSG) and TRAFFIC on their joint report.

Noting that issues pertaining to Zimbabwe were discussed in the joint IUCN SSC AfRSG/AsRSG and TRAFFIC report, the Secretariat informed Parties of a high level mission by the CITES Secretary-General to Zimbabwe in February 2010. It was reported that constructive meetings had been held with the Zimbabwe Prime Minister, and Ministers of Environment, Justice, Tourism and Defence, joint Ministers of Home Affairs, the Attorney General and the Commissioner Generals of the Zimbabwe Revenue Authority and Police. The Secretariat was pleased to report that during the visit considerable political will was shown by the Government to combat illegal trade. However, it was noted that recent incidents had indicated that rhino poaching continued and, despite a commitment made by the Attorney General during the Secretary-General's visit that prosecutors would be instructed to deny bail to perpetrators of poaching and illegal activities, that this has not been the case. The Secretariat reported it had written to the Zimbabwe Attorney General to express its concern that weaknesses in Zimbabwe's judicial system prevailed. The Secretariat further noted that the situation in Zimbabwe was an ongoing concern for the CITES community and that it would report back to the 61st meeting of the CITES Standing Committee with an overview of the situation. Zimbabwe expressed its appreciation to the CITES Secretariat for its visit, and referred to an information document it had prepared listing steps it was taking to address issues raised.

Swaziland expressed its concern that the nature of rhino poaching had changed and was now often conducted by highly sophisticated and organized international syndicates using efficient and quieter hunting techniques, making it difficult for CITES and national wildlife authorities to tackle. This view was echoed by Kenya and South Africa. In spite of the significant increase in the country's rhino populations since CoP14, South Africa noted concern about the

être la menace la plus sérieuse à laquelle toute espèce de la CITES ait fait face. Plusieurs Parties et ONG ont fait l'éloge de l'UICN (GSRAf et GSRA) et TRAFFIC sur leur rapport conjoint.

Notant que les questions relatives au Zimbabwe avaient été discutées dans le rapport de GSRAf et GSRA de la CSE de l'UICN et TRAFFIC, le Secrétariat a informé les Parties concernant une mission de haut niveau par le Secrétaire général de la CITES au Zimbabwe en février 2010. On a rapporté que des entretiens constructifs ont eu lieu avec le Premier Ministre du Zimbabwe, et les Ministres de l'Environnement, de la Justice, du Tourisme et de la Défense, les Ministres de l'Intérieur, le Garde des Sceaux, et les Commissaires Généraux du Service des Impôts et de la Police du Zimbabwe. Le Secrétariat était heureux de rapporter que pendant la visite, le gouvernement avait manifesté la volonté politique de lutter contre le commerce illégal. Cependant, il a été noté que les incidents récents indiquaient que le braconnage du rhinocéros continuait et, qu'en dépit de l'engagement fait par le Garde des Sceaux pendant la visite du Secrétaire général que les procureurs refuseraient la liberté provisoire aux auteurs du braconnage et des activités illégales, cela n'a pas été le cas. Le Secrétariat a rapporté qu'il avait écrit au Garde des Sceaux du Zimbabwe pour exprimer son inquiétude concernant les faiblesses du système judiciaire du pays qui prévalaient. Le Secrétariat a en plus noté que la situation au Zimbabwe continuait à causer des soucis pour la communauté de la CITES et qu'il ferait un rapport à la 61^{ème} réunion du Comité Permanent de la CITES fournissant une vue d'ensemble de la situation. Le Zimbabwe a remercié le Secrétariat de la CITES pour sa visite et a fait référence à un document d'information qu'il avait préparé énumérant les mesures prises pour résoudre les questions soulevées.

Le Swaziland a exprimé son inquiétude quant au changement de la nature du braconnage de rhinocéros et qui était souvent fait maintenant par des syndicats internationaux très sophistiqués et organisés dotés de techniques de chasse effectives et silencieuses, ce qui rend la tâche de la CITES et des services nationaux de la faune plus difficiles. Le Kenya et l'Afrique du Sud ont réitéré cette opinion. Malgré la croissance considérable des populations du rhinocéros du pays depuis la CoP14, l'Afrique du Sud a exprimé son inquiétude sur l'augmentation dramatique du braconnage de rhinocéros depuis 2008. L'Afrique du Sud craignait que si le taux actuel de braconnage n'était pas maîtrisé, il conduirait finalement au déclin du nombre de rhinocéros. L'Afrique

dramatic increase in rhino poaching in that country since 2008. South Africa was concerned, that if not checked, the continued escalation in current poaching rates would eventually lead to declining rhino numbers. South Africa also released an information document giving more details about the many recent steps and initiatives it had taken to combat rhino crimes in the country. It informed the Parties that it was in the process of setting up a new National Wildlife Crime Reaction Unit to boost law enforcement effectiveness and increase co-operation among organized crime units in the South African police, wildlife investigators and the public prosecutions service. Zimbabwe felt that poaching would remain high whilst demand continued, and proposed the need for more consumer awareness initiatives as well as requesting more material assistance and international support to help tackle rhino poaching.

The Secretariat indicated that, following on from work on seizures of both rhino horn and ivory carried out by IUCN and TRAFFIC, it had prepared a draft Decision seeking funds to convene a joint CITES Ivory and Rhinoceros Enforcement Task Force. It proposed that the Task Force should include representatives from many international wildlife enforcement and Police agencies with representation from identified priority range States. The CITES Secretariat's Chief of Enforcement Assistance, John Sellar, explained that the aim of the Task Force was to exchange intelligence regarding the smuggling of ivory and rhino specimens and to develop strategies for combating illegal trade. He explained that the Secretariat wished to replicate a 2006 Interpol initiative that had brought together countries to share information on the illegal trade in ivory. Thus the Secretariat's proposed Decision specifically focused on the international smuggling of rhino horn and ivory rather than poaching in range States and/or use and sale of products in end-user markets. The Secretariat's proposed Decision [15.72 (c)] was accepted and later adopted.

The USA supported the documents prepared by the Secretariat and IUCN/TRAFFIC. It also agreed with the recommendations in the joint IUCN/TRAFFIC report. The USA noted that

du Sud a aussi publié un document d'informations qui donne plus de détails sur les nombreuses initiatives récentes qu'elle avait prises pour lutter contre les crimes contre les rhinocéros dans le pays. Elle a informé les Parties qu'elle mettait en place une nouvelle Unité Nationale de Réaction au crime de la Faune pour renforcer l'application de la loi et accroître la co-opération parmi les unités du crime organisé de la police sud africaine, les enquêteurs de la faune et le procureur général. Le Zimbabwe pensait que le braconnage resterait élevé tant que la demande continue. Il a proposé davantage d'initiatives de sensibilisation des consommateurs ainsi que plus d'assistance matérielle et de soutien international pour s'attaquer au problème de braconnage du rhinocéros.

Le Secrétariat a indiqué que, suite au travail fait par l'IUCN et TRAFFIC sur les saisies des cornes de rhinocéros et de l'ivoire, il avait préparé un avant-projet de décision qui cherche des fonds pour convoquer une Commission de Travail commune de mise en vigueur de la CITES sur l'ivoire et le rhinocéros. Il a proposé que la commission de travail devrait inclure des représentants des organisations internationales de la faune et de la police avec une représentation provenant des états de l'aire de répartition prioritaires identifiés. Le Chef de l'Assistance de Mise en vigueur du Secrétariat de la CITES, John Sellar, a expliqué que le but de la commission de travail était d'échanger des renseignements concernant la contrebande de l'ivoire et les produits de rhinocéros et de développer des stratégies pour lutter contre le commerce illégal. Il a expliqué que le Secrétariat souhaitait reproduire l'initiative d'Interpol de 2006 qui avait réuni des pays pour partager des informations sur le commerce illégal de l'ivoire. Donc la décision proposée par le Secrétariat s'est concentrée spécifiquement sur la contrebande internationale de la corne de rhinocéros et l'ivoire plutôt que sur le braconnage dans les états de l'aire de répartition et/ou la vente de produits dans les marchés des utilisateurs. La décision proposée du Secrétariat [15.72 (c)] a été acceptée et plus tard adoptée.

Les Etats-Unis ont soutenu les documents préparés par le Secrétariat et l'IUCN /TRAFFIC. Ils étaient aussi d'accord avec les recommandations du rapport conjoint de l'IUCN/TRAFFIC. Les Etats-Unis ont noté que les rhinocéros devraient être prioritaires pour la CoP15, et qu'il faudrait des efforts bilatéraux plus ciblés pour lutter contre le commerce illégal de la corne de rhinocéros. Les Etats-Unis, tout en appuyant la décision proposée par le Secrétariat, ont proposé l'addition de deux clauses supplémentaires. Ces clauses de la Décision [15.72 (a) et (b)] ont été acceptées par le Comité et plus tard par

rhinos should be a high priority for CoP15, and that more targeted bilateral efforts were needed to combat the illegal rhino horn trade. While supporting the Secretariat's proposed Decision, the USA proposed additional Decision clauses. These clauses [15.72 (a) and (b)] were accepted in Committee and later also adopted by Parties. These clauses called upon the CITES Secretariat to a) as a matter of urgency, and with other partners as appropriate, to facilitate bilateral exchanges between key rhinoceros range States and rhinoceros horn consumer States with a view to improving wildlife law enforcement co-operation efforts, and b) to report back to the 61st and 62nd meeting of the CITES Standing Committee on these efforts. The USA offered to provide funding to enable implementation of these Decision clauses.

In discussing possible new medicinal uses of rhino horn mentioned in the joint IUCN/TRAFFIC report and raised in Committee by Kenya, China indicated that it and the Chinese Association of Traditional Medicine were not aware of this belief. China reiterated to Parties that the use of rhino horn had been removed from the Chinese pharmacopoeia since 1993.

- b) Revision of Resolution Conf 9.14 (rev. CoP14) Conservation of and Trade in African and Asian rhinoceroses

When introducing its proposal, Kenya indicated that the timing was opportune for the review of this Resolution given that rhinoceros poaching in Kenya (and in some other range States) had reached the highest level for many years. A number of Parties including African rhino range States Botswana, Namibia, South Africa, Swaziland, Zambia and Zimbabwe, as well as TRAFFIC, expressed broad support for the intentions behind the Kenyan proposal.

There was strong support for Kenya's proposed increased emphasis on consumer States to take measures to end the illegal use and consumption of rhino products. Swaziland proposed that the term 'consumer States' could be open to misinterpretation and instead suggested using the term 'implicated States' (with implicated States being defined as those where the State and/or its citizens were

les Parties. Ces clauses ont appelé le Secrétariat de la CITES a) de faciliter des échanges bilatérales entre les états de l'aire de répartition clés de rhinocéros et les états consommateurs des cornes de rhinocéros et les autres partenaires quand approprié comme une priorité en vue d'améliorer les efforts de co-opération en matière d'application de la loi sur la faune, et b) de faire rapport aux 61^{ème} et 62^{ème} réunions du Comité Permanent de la CITES sur ces efforts. Les Etats-Unis ont offert de fournir le financement pour la mise en œuvre de ces clauses de la décision.

En discutant les nouveaux usages médicaux possibles de la corne de rhinocéros mentionnés dans le rapport conjoint de l'UICN/TRAFFIC et soulevés au Comité par le Kenya, la Chine a indiqué qu'elle et l'Association chinoise de Médecine Traditionnelle n'étaient pas au courant de cette croyance. La Chine a réitéré aux Parties que l'usage de la corne de rhinocéros avait été enlevé de la pharmacopée chinoise en 1993.

- b) Révision de la Résolution Conf. 9.14 (rév. CoP14) sur la Conservation et le commerce des rhinocéros d'Afrique et d'Asie

En introduisant sa proposition, le Kenya a indiqué que le moment était opportun pour la révision de cette Résolution étant donné que le braconnage des rhinocéros au Kenya (et dans quelques autres états de l'aire de répartition) avait atteint son niveau le plus élevé depuis quelques années. Plusieurs Parties y compris des états de l'aire de répartition du rhinocéros d'Afrique, le Botswana, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe, ainsi que TRAFFIC, ont exprimé leur soutien en général pour les intentions derrière la proposition kenyane.

Il y avait un soutien fort pour l'idée proposée par le Kenya que l'on devrait accorder plus d'importance aux états consommateurs en vue des mesures pour mettre fin à l'usage et la consommation illégaux des produits issus du rhinocéros. Le Swaziland a proposé que le terme « états consommateurs » pourrait être mal interprété. Il a plutôt suggéré le terme « états impliqués (les états impliqués étant définis comme ceux où l'état et/ou ses citoyens sont impliqués de façon significative au commerce légal et/ou illégal des parties du rhinocéros et leurs dérivés). Cette suggestion a été accueillie par le Kenya.

Cependant, de nombreuses Parties ont indiqué qu'elles étaient opposées à l'amendement de l'avant-projet de Résolution qui préconisait la destruction des

significantly implicated/involved in legal and/or illegal trade in rhino parts and derivatives). This suggestion was welcomed by Kenya.

However, many Parties indicated they were opposed to the amendment in the draft Resolution that urged the destruction of rhino horn stocks, expressing doubt that the destruction of stocks would benefit rhino conservation. It was also noted that countries already have the option to destroy their own stocks if they so wish.

Proposals for changing the timings and conditions for submission of the joint IUCN/SSC and TRAFFIC report were also not generally supported. A number of Parties and TRAFFIC argued that this would be too cumbersome and impose extra financial and reporting burdens on these organizations at a time when sufficient funding had not been forthcoming.

Support was given for a proposed amendment urging the application of appropriate penalties so as to provide an effective deterrent, as part of efforts by range States to become increasingly vigilant in their law enforcement efforts.

After listening to the discussion in Committee, Kenya indicated its willingness to drop the proposed amendment urging destruction of rhino horn stocks. At the request of the Chair of Committee II, Kenya agreed to amend their proposal, taking into account the various comments made during the discussion. A small working group was formed to assist Kenya with this work and five members of the AfRSG participated including the rhino co-ordinators for Kenya and Namibia, the country representative from Swaziland, TRAFFIC's Tom Milliken and the AfRSG Scientific Officer. WWF's African Rhino Programme Co-ordinator and a representative of Care for the Wild International also participated.

The working group also noted that while there had been verbal support from Parties for the recommendations in the IUCN and TRAFFIC joint report, these needed to be translated into draft text for consideration as possible Decisions at the CoP. The working group therefore also drafted some proposed additional Decisions for consideration later in Committee.

The revised Kenyan proposal and proposed additional draft Decisions that emerged from the working group were then introduced and

stocks de corne de rhinocéros, exprimant le doute que la destruction des stocks bénéficierait à la conservation du rhinocéros. Il a aussi été noté que les pays ont déjà l'option de détruire leurs propres stocks s'ils le souhaitent.

Les propositions pour changer le moment et les conditions pour la soumission du rapport conjoint de la CSE/UICN et TRAFFIC n'étaient pas non plus généralement soutenues. Plusieurs Parties et TRAFFIC ont dit que ce genre de système de rapports serait trop gênant et trop coûteux pour ces organisations au moment où le financement et le soutien ne suffisaient pas pour appuyer leur travail.

L'on a soutenu un amendement proposé qui préconisait l'application d'amendes appropriées pour fournir une dissuasion efficace, comme une partie des efforts des états de l'aire de répartition pour devenir de plus en plus vigilants en appliquant la loi.

Après avoir écouté la discussion au Comité, le Kenya a indiqué qu'il voulait bien laisser tomber l'amendement proposé qui préconisait la destruction des stocks de corne de rhinocéros. A la demande du président du Comité II, le Kenya a consenti à amender sa proposition, en prenant en compte les différents commentaires faits pendant la discussion. Un petit groupe de travail a été formé pour aider le Kenya à faire ce travail et cinq membres du GSRAf y ont participé y compris les co-ordinateurs du rhinocéros pour le Kenya et la Namibie, le représentant résident de Swaziland, Tom Milliken de TRAFFIC et le Chargé scientifique du GSRAf. Le co-ordinateur du programme du Rhinocéros d'Afrique du WWF et un représentant de Care for the Wild International ont aussi participé.

Le groupe de travail a aussi noté qu'alors qu'il y avait eu le soutien verbal des Parties pour les recommandations dans le rapport conjoint de l'UICN et TRAFFIC, celles-ci devaient être traduites en texte d'avant-projet pour considération comme des Décisions possibles à la CoP. Le groupe de travail a donc rédigé quelques Décisions additionnelles proposées pour considération plus tard au Comité.

La proposition kenyane révisée et les décisions additionnelles de l'avant-projet proposées ressorties du groupe de travail ont été alors introduites et discutées au Comité après avoir été étudiées par les Parties. Le Kenya a soutenu les amendements proposés à sa proposition et le Swaziland et Care for the Wild ont fait la même chose. Le Kenya a aussi exprimé sa gratitude à toutes les Parties et aux autres qui avaient aidé à la préparation de sa proposition, et à ceux au sein du groupe de travail de la CoP. Après quelques changements mineurs suite aux

discussed in Committee after Parties had studied them. Kenya supported the suggested amendments to their proposal as did Swaziland and Care for the Wild. Kenya also thanked all Parties and others that had assisted in the preparation of their proposal, and to those in the working group at the CoP. After making some minor changes following input from the CITES Secretariat, the revised Resolution 9.14 (rev CoP15) was approved in Committee and subsequently accepted in Plenary.

The final approved Resolution urged that law-enforcement co-operation between and among range and 'implicated States' be increased through existing international, regional and national law enforcement mechanisms, and where necessary through the creation of such mechanisms, in order to curtail illegal trade in rhino horn. It also urged 'implicated States', as a matter of priority, to work with all user groups and industries to develop and implement strategies for reducing the use and consumption of rhino parts and derivatives, and to report on progress for inclusion into future joint IUCN/SSC AfRSG, AsRSG and TRAFFIC reports to CoPs.

Three of the four proposed additional Decision clauses drafted by the working group were accepted as Decisions 15.71 a), b) and c). Decision 15.71 called upon the CITES Secretariat to a) examine the implementation of the Rhino Resolution 9.14 (Rev CoP15) in those range States where illegal killing of rhinos posed a significant threat to populations, and particularly in Zimbabwe and South Africa; b) to examine progress with regards to curtailing illegal trade in rhinoceros parts and derivatives by implicated states, and particularly Vietnam; and c) report on the implementation of Resolution 9.14 (rev CoP15) at the 61st, 62nd and 63rd meetings of the Standing Committee. In discussion with the CITES Secretariat, it was decided to drop a fourth proposed additional clause calling on the CITES Secretariat to examine the uncertain population status and distribution of rhino species in Indonesia, Malaysia and Vietnam. It was argued that this work would be most appropriately undertaken by IUCN/SSC's Asian Rhino Specialist Group.

It was encouraging that, despite some differences in conservation approaches between the various rhino range States, Parties at CoP15

contributions du Secrétariat de la CITES, la Résolution 9.14 révisée (rév CoP15) a été approuvée au Comité et par la suite acceptée en plénière.

La Résolution finale approuvée préconisait que la coopération de mise en vigueur entre et parmi les états de l'aire de répartition et les états impliqués soit augmentée à travers des mécanismes internationaux, régionaux et nationaux d'application de la loi existants, et là où c'est nécessaire à travers la création de tels mécanismes pour réduire le commerce illégal de la corne du rhinocéros. Comme une question prioritaire, elle a aussi demandé aux « états impliqués », de travailler avec tous les groupes d'utilisateurs et les industries pour développer et exécuter des stratégies afin de réduire l'usage et la consommation des parties du rhinocéros et leurs dérivés, et de rapporter sur les progrès faits pour inclusion dans le prochain rapport conjoint du GSRAf, le GSRA de la CSE/UICN et TRAFFIC à la CoP.

Trois des quatre clauses additionnelles de la Décision telles que rédigées par le groupe de travail ont été acceptés en tant que Décisions 15.71 a), b) et c). La Décision 15.71 appelait le Secrétariat de la CITES à a) examiner la mise en œuvre de la résolution 9.14 (rév. CoP15) du Rhinocéros dans ces états de l'aire de répartition où le massacre illégal de rhinocéros posait une menace considérable aux populations, et en particulier au Zimbabwe et en Afrique du Sud; b) examiner le progrès sur la réduction du commerce illégal des parties de rhinocéros et leurs dérivés par les états impliqués, en particulier le Vietnam; et c) faire rapport sur la mise en œuvre de la Résolution sur 9.14 (rév CoP15) aux 61^{ème}, 62^{ème} et 63^{ème} réunions du Comité permanent. Suite aux discussions avec le Secrétariat de la CITES, il a été décidé de laisser tomber une quatrième clause additionnelle qui appelait le Secrétariat de la CITES à examiner la situation incertaine de la population et la distribution de l'espèce de rhinocéros en Indonésie, en Malaisie et au Vietnam. Il a été affirmé que ce travail serait entrepris plus adéquatement par le GSRA de la CSE/UICN.

C'était encourageant qu'en dépit de quelques différences dans les approches de la conservation entre les différents états de l'aire de répartition de rhinocéros, les Parties à la CoP15 ont montré la volonté de travailler ensemble et de se concentrer sur ce qui allait être le mieux pour la conservation du rhinocéros. Suite au débat raisonné dans une bonne ambiance, c'était possible d'atteindre une position commune. Alors que certains considèrent la CoP15 très décevante pour la conservation de beaucoup d'espèces, plusieurs

showed a genuine willingness to work together and focus on what was going to be best for rhino conservation. Following reasoned debate carried out in a good spirit, it was possible to reach agreement on a common position. While many have described CoP15 as very disappointing for the conservation of many species, a number of conservationists have commented that they felt rhinos were one of the few successes of the conference.

During discussions in Committee the AfRSG Scientific Officer, on behalf of IUCN, thanked the range States for their co-operation and for providing the data used to produce the joint IUCN SSC/TRAFFIC report. Much of the data used to produce the report was obtained during the previous AfRSG meeting and the importance of the sponsorship of this meeting was also acknowledged.

Namibian security strategy development workshop

Namibia held a productive and proactive two day Rhino and Elephant Security Workshop in Windhoek in April 2010 to develop a national Security Strategy for these species. The workshop was made possible with the support of WWF's African Rhino Programme. The first day consisted of a series of 15 informative background presentations (with seven of the presenters being AfRSG members). In addition to discussing the threat of rhino and elephant poaching, one of the objectives was for Namibian conservationists and police to learn from neighbouring countries and selected experts. Speakers from countries that have borne the brunt of the recent upsurge in rhino poaching, South Africa and Zimbabwe, provided a broader perspective on the challenges being faced, and there was also a range of Namibian presentations. The continued escalation in the number of rhinos poached in South Africa was a particular cause of concern and plans for the new South African National Wildlife Crime Reaction Unit, which is currently being established, were outlined. The second day started with an excellent overview presentation by Lovemore Mungwashu, which pulled together the discussions in the previous day, and set out the components that should be part of a good security plan. This

défenseurs de l'environnement ont exprimé l'opinion que le rhinocéros était l'une des rares espèces qui ait eu du succès lors de la conférence.

Pendant les discussions au Comité, le Chargé scientifique du GSRAf a remercié au nom de l'UICN, les états de l'aire de répartition pour leur co-opération et d'avoir fourni les données utilisées pour produire le rapport conjoint de la CSE de l'UICN et TRAFFIC. Une bonne partie des données utilisées pour produire ce rapport avait été obtenues lors de la réunion précédente du GSRAf et l'importance du parrainage de cette réunion a aussi été reconnue.

Atelier Namibien d'élaboration de la stratégie de sécurité

La Namibie a tenu un atelier productif qui a duré deux jours sur la Sécurité du Rhinocéros et de l'Éléphant à Windhoek en avril 2010 pour élaborer une Stratégie de sécurité nationale pour ces espèces. La tenue de l'atelier a été possible grâce au soutien du Programme du Rhinocéros d'Afrique du WWF. Le premier jour a consisté en une série de 15 présentations instructives des antécédents (sept des présentateurs étant membres du GSRAf). En plus de la discussion sur la menace du braconnage du rhinocéros et de l'éléphant, un des objectifs était que les défenseurs de l'environnement namibiens et la police apprennent des pays voisins et des experts sélectionnés. Les présentateurs des pays qui ont souffert le plus de la récente flambée du braconnage du rhinocéros, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, ont donné une perspective plus générale sur les défis auxquels on est confronté, et il y avait aussi une gamme de présentations namibiennes. L'augmentation continue du nombre de rhinocéros braconnés en Afrique du Sud était une cause particulière d'inquiétude et des plans pour la nouvelle Unité sud africaine de Réaction au Crime de la faune, actuellement en cours de création, ont été esquissés. Le deuxième jour a commencé par une excellente vue d'ensemble par Lovemore Mungwashu qui a résumé les discussions du jour précédent. Il a aussi défini les composantes qui devraient constituer un bon plan de sécurité. C'était un modèle utile à utiliser car les délégués ont passé le reste de la journée dans les groupes de travail en étoffant les composantes pertinentes des plans de sécurité pour chacune des nombreuses régions du pays. Suite aux rapports en plénière à la fin de la journée, c'était clair qu'on avait fait beaucoup de progrès. La prochaine étape sera que chaque région tiendra des ateliers locaux pour compléter les plans de sécurité régionale et ce faisant, promouvoir

provided a useful template for delegates to use as they spent the rest of the day in working groups fleshing out the relevant components for security plans for each of a number of regions in the country. Following report-backs to Plenary at the end of the day, it was apparent that much progress had been made. The next step will be for each region to hold local workshops to complete regional security plans and, in the process, also help secure local buy-in to these plans. These regional plans in turn will be integrated to produce a national Rhino and Elephant Security Strategy. Namibia hopes to have completed this process and be able to report back on its new Security Strategy to the next meeting of the South African Development Community Rhino Management Group, which is due to meet in Namibia in October 2010.

Next AfRSG meeting

The Secretariat is busy finalizing plans for the next AfRSG meeting, which is scheduled to take place from late January to mid-February 2011. After attempts to find a suitable and cost-effective venue in Zambia failed, possible options in Namibia and South Africa have been investigated. The AfRSG Secretariat is seeking funding for the meeting and members will be informed as soon as a venue and dates have been confirmed.

New WWF African Rhino Programme co-ordinator

Over the years the AfRSG has closely collaborated as a technical partner with WWF's African Rhino Programme (ARP). Dr Joseph Okori has taken over as the new WWF ARP co-ordinator; on behalf of the AfRSG, I would like to wish him all success in his job and we look forward to continuing to have a productive relationship with WWF. The AfRSG is also grateful for the continued partial support of some of the AfRSG Scientific Officer's core time by WWF ARP (with funding from WWF Netherlands).

l'acceptation par la communauté locale de ces plans. Ces plans régionaux seront ensuite combinés pour produire une stratégie nationale de la sécurité du rhinocéros et de l'éléphant. La Namibie espère avoir complété ce processus et pouvoir faire un rapport sur sa nouvelle stratégie de sécurité à la prochaine réunion du groupe de gestion du rhinocéros de la SADC qui doit se réunir en Namibie en octobre 2010.

Prochaine réunion du GSRAf

Le Secrétariat est occupé à finaliser les plans pour la prochaine réunion du GSRAf qui est programmée pour fin janvier à la mi-février 2011. Après l'échec des tentatives de trouver un lieu convenable à un prix raisonnable en Zambie, on étudie les options possibles en Namibie et en Afrique du Sud. Le Secrétariat du GSRAf cherche un financement pour la réunion et les membres seront informés dès qu'un lieu et des dates auront été confirmés.

Nouveau co-ordinateur du Programme du Rhinocéros d'Afrique du WWF

Depuis des années le GSRAf collabore étroitement avec le Programme du rhinocéros d'Afrique du WWF (PRA) comme un partenaire technique. Le Dr. Joseph Okori a pris la relève en tant que le nouveau co-ordinateur du programme. Au nom du GSRAf, j'aimerais lui souhaiter tout le succès dans son travail et nous espérons continuer notre rapport productif avec le WWF. Le GSRAf est aussi reconnaissant pour le soutien partiel du temps du Chargé scientifique du GSRAf par le WWF PRA (grâce au financement du WWF Hollande).